

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Calvados

COMMUNE de MOYAUX

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 13

Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 31/08/2026

Date d'affichage : 08/09/2026

L'an deux mil vingt six, le sept septembre, à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de MOYAUX, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BENOIT CHARBONNEAU.

Étaient présents : M. BENOIT CHARBONNEAU, Mme MARIE-LAURE GAUDIN THOMAS, M. ALAIN LEBEY, Mme BRIGITTE CROMBEZ, Mme JACQUELINE DELILLE, M. PHILIPPE DURAND, Mme SOIZICK LECOUTURIER, M. ALAIN LECAT, Mme PEGGY MALBRANCHE, M. Yves TURMEL, Mme Lisa DENIS, Mme Marie-Odile SAUVEGRAIN.

Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : Mme HELENE NEUVILLE, M. PATRICK CORBLIN, M. Théo CHEVALIER.

Procurations : Mme HELENE NEUVILLE en faveur de Mme MARIE-LAURE GAUDIN THOMAS.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 12

Secrétaire : Mme PEGGY MALBRANCHE.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

014-211404603-20260907-DEL2026-69-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/09/2026

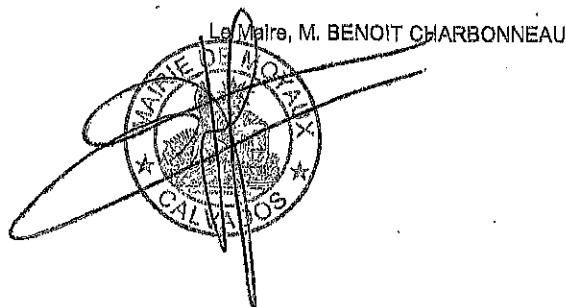
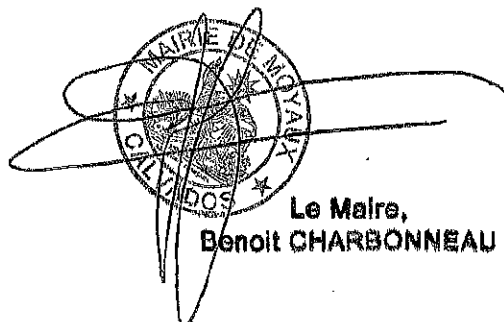
DEL2026- 69 OBJET : Bail: cabinet

Dans le cadre de l'acquisition de la MAISON MEDICALE située rue Gustave Flaubert, le Conseil approuve à l'unanimité :

- le bail de à compter du 15 septembre 2026 en faveur de Mme Lauriane Lafon, orthophoniste, surface du cabinet 26 m², loyer 320€, charges 70 € soit loyer charges comprises 390€/ mois (bail professionnel) pour une durée de 6 ans,

- l'exonération du loyer du 15 septembre au 14 octobre 2026 .

Affiché le 9/09/26



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



D É L I B É R A T I O N D U C O N S E I L M U N I C I P A L

Département du Calvados

COMMUNE de MOYAUX

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 13

Dont pouvoir : 1

Date de la convocation : 31/08/2026

Date d'affichage : 08/09/2026

L'an deux mil vingt six, le sept septembre, à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de MOYAUX, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BENOIT CHARBONNEAU.

Étaient présents : M. BENOIT CHARBONNEAU, Mme MARIE-LAURE GAUDIN THOMAS, M. ALAIN LEBEY, Mme BRIGITTE CROMBEZ, Mme JACQUELINE DELILLE, M. PHILIPPE DURAND, Mme SOIZICK LECOUTURIER, M. ALAIN LECAT, Mme PEGGY MALBRANCHE, M. Yves TURMEL, Mme Lisa DENIS, Mme Marie-Odile SAUVEGRAIN.

Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : Mme HELENE NEUVILLE, M. PATRICK CORBLIN, M. Théo CHEVALIER.

Procurations : Mme HELENE NEUVILLE en faveur de Mme MARIE-LAURE GAUDIN THOMAS.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 12

Secrétaire : Mme PEGGY MALBRANCHE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211404803-20260907-DEL2026-70-DE

Accusé certifié exécutoire

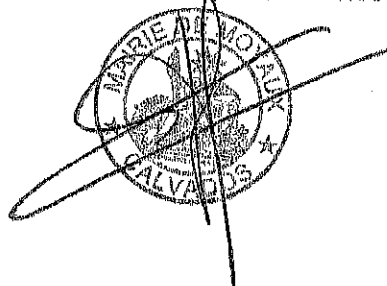
Réception par le préfet : 08/09/2026

DEL2026-70 OBJET : BUDGET: décision modificative

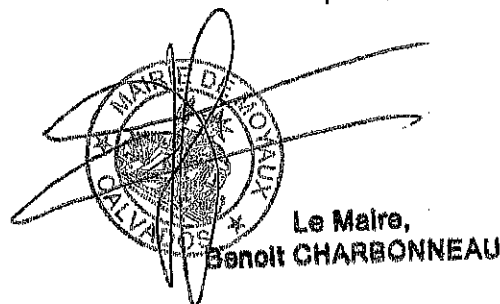
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative suivante :

INTITULES DES COMPTES	DIMINUTIF / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Autres	63038(65)	4 500,00		
Intérêts réglés à l'échéance			66111(66)	4 500,00
DEPENSES - FONCTIONNEMENT		4 500,00		4 500,00

Le Maire, M. BENOIT CHARBONNEAU



Affiché le 9/09/26



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



D É L I B É R A T I O N D U C O N S E I L M U N I C I P A L

Département du Calvados

COMMUNE de MOYAUX

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 13

Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 31/08/2026

Date d'affichage : 08/09/2026

L'an deux mil vingt six, le sept septembre, à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de MOYAUX, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BENOIT CHARBONNEAU.

Étaient présents : M. BENOIT CHARBONNEAU, Mme MARIE-LAURE GAUDIN THOMAS, M. ALAIN LEBEY, Mme BRIGITTE CROMBEZ, Mme JACQUELINE DELILLE, M. PHILIPPE DURAND, Mme SOIZICK LECOUTURIER, M. ALAIN LECAT, Mme PEGGY MALBRANCHE, M. Yves TURMEL, Mme Lisa DENIS, Mme Marie-Odile SAUVEGRAIN.

Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : Mme HELENE NEUVILLE, M. PATRICK CORBLIN, M. Théo CHEVALIER.

Procurations : Mme HELENE NEUVILLE en faveur de Mme MARIE-LAURE GAUDIN THOMAS.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 12

Secrétaire : Mme PEGGY MALBRANCHE.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

014-211404803-20260907-DEL2026-71-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/09/2026

DEL2026-71 OBJET : Travaux voirie

Les travaux de voiries concernent :

- la mise au norme de l'arrêt de bus avec quai de bus et arrêt de ligne
- mise au norme de la place de stationnement PMR
- la reprise des bordures et des caniveaux pour permettre l'écoulement des eaux de ruissellement

Le coût estimatif des travaux est de 50 000€ TTC, prévu au budget 2026.

Des investigations amiante et HAP doivent être réalisées préalablement aux travaux afin de respecter la réglementation en vigueur.

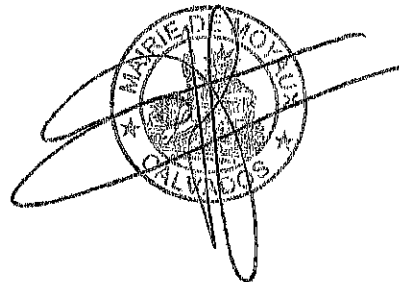
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité:

- La consultation pour la prestation des investigations amiante / HAP
- Le lancement de l'appel d'offre pour la réalisation du plateau rue Gustave Flaubert

Le Maire, M. BENOIT CHARBONNEAU

Affiché le 9/09/26

Le Maire,
Benoit CHARBONNEAU



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Calvados

COMMUNE de MOYAUX

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 13

Dont pouvoir : 1

Date de la convocation : 31/08/2026

Date d'affichage : 08/09/2026

L'an deux mil vingt six, le sept septembre, à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de MOYAUX, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BENOIT CHARBONNEAU.

Étaient présents : M. BENOIT CHARBONNEAU, Mme MARIE-LAURE GAUDIN THOMAS, M. ALAIN LEBEY, Mme BRIGITTE CROMBEZ, Mme JACQUELINE DELILLE, M. PHILIPPE DURAND, Mme SOIZICK LECOUTURIER, M. ALAIN LECAT, Mme PEGGY MALBRANCHE, M. Yves TURMEL, Mme Lisa DENIS, Mme Marie-Odile SAUVEGRAIN.

Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : Mme HELENE NEUVILLE, M. PATRICK CORBLIN, M. Théo CHEVALIER.

Procurations : Mme HELENE NEUVILLE en faveur de Mme MARIE-LAURE GAUDIN THOMAS.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 12

Secrétaire : Mme PEGGY MALBRANCHE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211404603-20260907-DEL2026-72-DE

Accusé certifié exécutoire

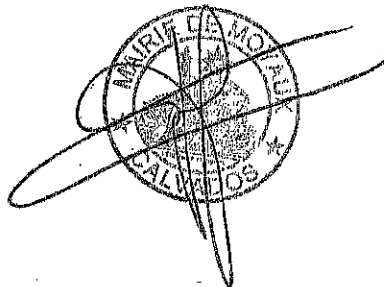
Réception par le préfet : 08/09/2026

DEL2026-72 OBJET : Foire aux ânes: demande de subvention

Dans le cadre de la 30^{ème} Foire aux Anes, il est proposé de candidater auprès du Département du Calvados et de la Région Normandie pour bénéficier d'une aide aux manifestations exceptionnelles.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette démarche.

Le Maire, M. BENOIT CHARBONNEAU



Affiché le 9/09/26

Le Maire,
Benoit CHARBONNEAU